

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.681.006.1 DU 12 FEVRIER 1992

Doseuses pondérales SAUTELMA modèle MINI-RAMI DP3

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANTS

- Société SAUTELMA, BP 31, 13510 Eguilles,
- Société SENZANI, Casella Postale 48018 Faenza (Italie).

DEMANDEUR

Société SAUTELMA, BP 31, 13510 Eguilles.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales SAUTELMA modèle MINI-RAMI DP3 sont destinées au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux ou pulvérulents en sacs "gueule ouverte" ou en fûts et sont constituées par :

1° Un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits constitué par 2 extracteurs (couloirs vibrants, vis ou autre) assurant chacun un débit. Chaque extracteur est équipé d'un volet de fermeture, et déverse le produit dans le dispositif récepteur de charge.

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur et transmetteur de charge constitué par une benne comportant 2 trappes de vidange du produit vers l'emballage en fin de cycle de dosage et un système d'articulations et de leviers reliant la benne au dispositif équilibreur et transducteur de charge.
- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :

- un dispositif indicateur numérique identique à celui équipant le dispositif mesureur SAUTELMA modèle MINI-RAMI-S3, objet de la décision n° 88.1.10.636.1.3 du 22 septembre 1988 (1),
- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte SCAIME type F 30 X (Réf. : 20) faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 88.4.06.651.5.3 du 17 mars 1988.

3° Les dispositifs fonctionnels suivants, ajoutés aux fonctions disponibles sur le dispositif mesureur de charge SAUTELMA modèle MINI-RAMI-S3 :

- dispositif automatique et intermittent de mise à zéro,
- dispositif de prédétermination de masses (consignes),
- dispositif de correction automatique des pesées légères par rapport à une tolérance (calculée automatiquement en fonction de la valeur de la consigne),
- dispositif semi-automatique permettant l'accès à l'étalonnage de l'instrument,
- dispositif automatique et intermittent de calcul de la valeur moyenne des doses.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
 - $5 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 7 \text{ kg}$
 - $e = 5 \text{ g}$
 - $\text{Min} \geq 50 e$ et $\text{Min} \geq 5$ fois la valeur de la dispersion nominale
- doseuse :
 - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max
 - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 17 pesées par minute.

(1) Revue de Métrologie, octobre 1988, page 1011.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision se présente comme suit :

- Marque
- Doseuse pondérale SAUTELMA
- Modèle : MINI-RAMI DP3 N° ... Année ...
- Décision n° 92.00.681.006.1 du 12 février 1992
- Unité de pesage : Max = ... kg - e = ... g
- Plage de fonctionnement : de ... kg à ... kg
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales SAUTELMA modèle MINI-RAMI DP3 peut se faire :

- soit en 2 phases (la première en atelier, la seconde au lieu d'installation),
- soit en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'indus-

trie, de la recherche et de l'environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Dessin de la face avant du dispositif indicateur n° 5648-1.

Plan général de la doseuse pondérale n° 5648-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET


NOTICE DESCRIPTIVE

Doseuses pondérales SAUTELMA
modèle MINI-RAMI DP3DESCRIPTION DE LA FACE AVANT
DU DISPOSITIF INDICATEUR







La présente description ne décrit que les modifications apportées par rapport à la version "mètre de charge" du MINI-RAMI-S3.

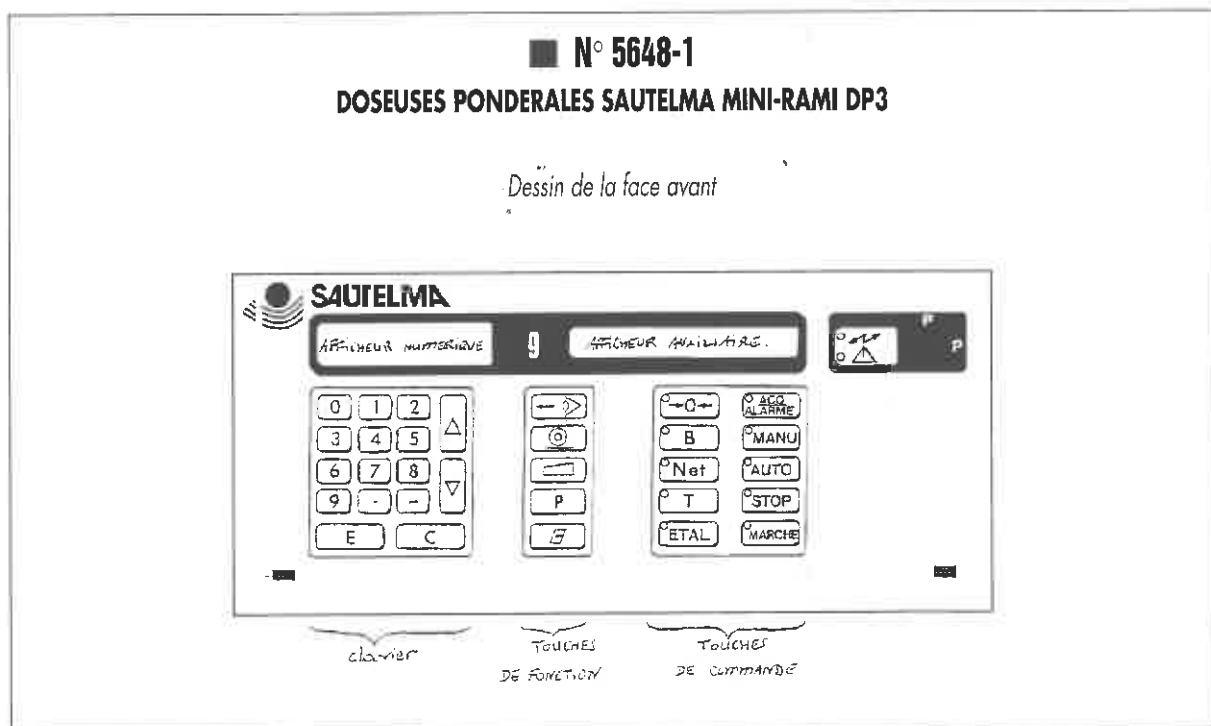
Les afficheurs et le clavier de 16 touches situé à gauche sont inchangés.

Les touches de fonction ne sont pas modifiées à l'exception de la 3ème touche en partant du haut dont les fonctions sont :

-  • commande du dispositif de prédétermination de la valeur de consigne lorsque la clef de commande est sur la position "P", et
- commande la visualisation de la valeur de consigne lorsque la clef de commande est sur la position "P".

Les 4 touches de commande →0←, B, Net. et T ainsi que leurs voyants restent inchangés. Les 6 autres touches sont les suivantes :

-  permet l'accès à la séquence d'étalonnage de l'instrument. Le voyant accompagnant cette touche est allumé lorsque la séquence est en cours.
-  le voyant accompagnant cette touche permet de mettre en évidence la détection d'un défaut ; il est alors allumé. Un appui sur la touche commande l'acquiescement de l'alarme.
-  place l'instrument en mode manuel. Le voyant accompagnant cette touche est alors allumé.
-  place l'instrument en mode automatique. Le voyant accompagnant cette touche est alors allumé.
-  en mode automatique, un appui sur cette touche permet l'arrêt du cycle de dosage en cours et provoque un retour au mode manuel.
-  en mode automatique, un appui sur cette touche commande le départ d'un cycle de dosage. Le voyant accompagnant cette touche est alors allumé.



■ N° 5648-2

DOSEUSES PONDERALES SAUTELMA MINI-RAMI DP3

Plan général

